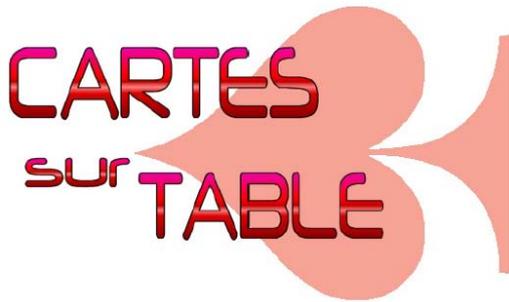


EUROPE ET DEMOCRATIE : L'EQUATION IMPOSSIBLE ?



Alors que les élections européennes ont lieu dans moins de deux mois, les prévisions d'abstention reposent la question du lien entre démocratie et Union européenne. Seule une nouvelle conception de la démocratie permettra de surmonter les difficultés nées de la dissociation du peuple et de l'Etat.

ELECTIONS EUROPEENNES CRISE PESSIMISME INSTITUTIONS
PARLEMENT CITOYENS **EUROPE ET PARTICIPATION LIBERTE**
ESPOIR DISSOCIATION **DEMOCRATIE PEUPLE ETAT NATION**
RENOUVEAU **L'EQUATION IMPOSSIBLE ? ETATS MEMBRES**
ABSTENTION DEFICIT DEMOCRATIQUE BRUXELLES CHOISIR

Dans moins de deux mois auront lieu les élections européennes. On attend près de 50% d'abstention. Le Parlement représente pourtant le pôle « démocratique » de l'Union européenne. Pourquoi alors une telle indifférence, au moins apparente, face à ces élections ? L'importance de la crise économique et sociale détournerait-elle l'attention des citoyens européens des enjeux bruxellois ? Ou plus fondamentalement, l'échelon européen serait-il conçu comme impropre à la démocratie ?

L'Union européenne est fondée, selon les termes du traité d'Amsterdam, sur les principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de

l'Homme et des libertés fondamentales. Or l'Europe, qui s'est toujours voulue un vecteur de démocratie, souffre d'un véritable déficit démocratique, au point qu'il paraît légitime d'interroger la possibilité de concilier projet communautaire et souveraineté du peuple européen.

Le thème du déficit démocratique exprime initialement la frustration des parlementaires européens, élus au suffrage universel direct depuis 1979, de ne jouer dans l'Union qu'un rôle législatif mineur, à la différence du Conseil, émanation des exécutifs nationaux. Mais il n'a acquis toute sa résonance politico-médiatique

qu'avec l'adoption de l'Acte unique, lorsque l'accélération de l'intégration économique européenne a fait prendre conscience aux élus *nationaux* qu'une part croissante de la substance de leur mandat leur échappait au profit d'une Union dans laquelle le Parlement n'exerce pas le pouvoir législatif et ne détient que de faibles pouvoirs de contrôle sur l'exécutif : en apparence, l'intégration européenne se traduit ainsi mécaniquement par une rupture de l'équilibre traditionnel entre les pouvoirs exécutif et législatif, au profit du premier.

A supposer qu'accroître les pouvoirs du Parlement européen permette de résorber le déficit démocratique, se pose toutefois la question de savoir comment faire du Parlement européen un véritable législateur démocratique sans une théorie de la représentation déconnectée de l'idée de nation et de volonté ? « Mimer » l'Etat-nation à l'échelon européen serait un leurre : l'Union n'a jamais eu vocation à en devenir un.

Le vide démocratique dont souffre l'Europe réside fondamentalement dans le défaut d'implication des peuples et de leurs représentants dans les processus diplomatiques et normatifs de sa construction. L'équation aujourd'hui impossible de la démocratie et de l'Europe ne pourra donc être résolue qu'au prix d'un remodelage du concept même de démocratie.

L'adhésion des individus à la communauté est directement liée, comme le soulignait Spinoza, à la puissance dont ils disposent au sein de celle-ci. La puissance la plus grande que le pouvoir souverain peut acquérir est celle qui s'appuie sur la reconnaissance de son autorité par ceux sur qui elle s'exerce. La puissance d'agir de la

communauté est d'autant plus importante que chacune des puissances d'agir des individus qui la forment reconnaît en son affirmation l'affirmation de la sienne propre. La liberté des individus conçue comme une puissance d'agir pourrait ainsi devenir le fondement d'une démocratie européenne. C'est en accroissant la puissance d'agir des citoyens européens que l'on confortera l'autorité de l'Union.

L'Europe ne devrait dès lors plus être fondée sur la défense des droits subjectifs mais sur la possibilité pour les citoyens de peser sur les décisions qui sont prises au niveau européen. La question de l'opinion publique européenne paraît par conséquent plus que jamais centrale. Comme le souligne Etienne Balibar, sans une telle opinion publique, il est hors de question de penser une citoyenneté active dans l'espace historique où nous sommes désormais entrés. Or cette opinion publique ne peut se réduire de façon unilatérale aux pratiques de communication des gouvernements et à la construction de réseaux médiatiques européens.

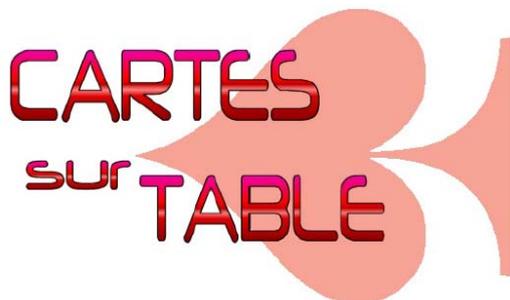
Pourquoi ne pas dès lors penser à un retour à la notion de *démos* entendue non plus seulement comme l'ensemble des citoyens - on ne peut encore parler de « peuple européen », la citoyenneté européenne restant à inventer -, ni comme assemblée, mais comme la masse des non-possédants ? Il ne peut plus y avoir aujourd'hui de démocratie politique qui ne soit pas démocratie économique, qui ne soit pas réappropriation du pouvoir constituant par les masses, dans le temps et dans l'espace.

Accepter une nouvelle conception de la démocratie afin de

surmonter l'impossibilité née de la dissociation du peuple et de l'Etat, peut-être est-ce là l'avenir d'une Europe démocratique.

Le projet communautaire est en effet inédit et appelle donc des réponses inédites. Un nouveau concept de la démocratie permettrait d'ailleurs non seulement de penser une Europe démocratique mais pourrait également constituer un socle pour un renouveau de la démocratie dans tous les pays d'Europe où elle semble aujourd'hui en crise. A bien des égards, le système politique de l'Union européenne, qui se construit beaucoup plus de manière expérimentale que selon un plan d'ensemble, apparaît comme un laboratoire des transformations politiques contemporaines.

Est-ce idéaliste d'imaginer une forme de démocratie directe européenne face à la crise de la démocratie représentative ? Il faut toujours garder en mémoire l'avertissement de Spinoza dans le *Traité théologico-politique* : priver un homme de tout espoir, c'est en faire un ennemi farouche de toute la communauté. Tel devrait être notre souci européen de la démocratie.



Retrouvez l'ensemble de nos articles sur <http://cst2012.free.fr>